



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

**RÉSEAU CLIMATIQUE ET GESTION DES RISQUES
FONGIQUES ET RAVAGEURS EN FRUITS À PÉPINS****Objectifs**

Permettre à chaque arboriculteur et chacune des structures commerciales ou techniques qui le souhaitent de bénéficier des données brutes issues du modèle RIMPRO.

Qui est concerné ?

Tous les producteurs de fruits à pépins de la région.
Tous les professionnels en lien avec l'arboriculture (coopératives, distributeurs de produits phytopharmaceutiques, firmes phytosanitaires...).

Prestation proposée

Les données brutes, appelées « données A », issues du modèle RIMPRO sont basées sur les données issues du réseau de stations météorologiques mis en place par les arboriculteurs alsaciens.

L'interprétation et le commentaire des données brutes par le technicien arboricole, appelées « données B » sont effectués dans 5 bulletins spécifiques à chacun des bassins de productions alsaciens :

- Haut-Rhin
- Zone du piémont des Vosges
- Kochersberg
- Plaine de Brumath
- Outre forêt

4 formules d'adhésions sont proposées aux exploitations adhérentes au réseau :

- **Formule 1** : elle est réservée aux exploitants apporteurs de données météorologiques. Elle donne accès à l'ensemble des données brutes de modélisation, issues des 18 stations installées en Alsace, + un accès aux 5 bulletins techniques d'interprétations.
- **Formule 2** : elle est réservée aux structures professionnelles apporteurs de données météorologiques. Elle donne accès à l'ensemble des données brutes de modélisation, issues des 18 stations installées en Alsace.
- **Formule 3** : elle est réservée aux exploitations alsaciennes non apporteurs de données météorologiques, dont la surface est supérieure à 4 ha de vergers de fruits à pépins, en production ou non productifs. Les vergers étant installés dans le secteur couvert par une station du réseau. Elle donne accès aux données brutes de modélisation, issues de la station qui couvre la zone de vergers. + l'accès au bulletin technique d'interprétations de la zone concernée.
- **Formule 4** : elle est réservée aux exploitations alsaciennes non apporteurs de données météorologiques, dont la surface est inférieure à 4 ha de vergers de fruits à pépins, en production ou non productifs. Les vergers sont installés dans le secteur couvert par une station du réseau. Elle donne accès aux données brutes de modélisation, issues de la station qui couvre la zone de vergers. + l'accès au bulletin technique d'interprétation de la zone concernée.

Votre conseiller référent

● **Schiltigheim**

■ **Philippe JACQUES ***

03 88 19 17 10

philippe.jacques@alsace.chambagri.fr



**** Responsable des conseillers à l'utilisation
des produits pharmaceutiques**

*** Conseil à l'utilisation
des produits pharmaceutiques**

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.





PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nos

- Champs de compétences multiples.
- Un conseil neutre réalisé en toute indépendance commerciale.
- Appui des résultats de la Station Arboricole Régionale (Verexal) sur les références locales.

Tarifs - *Durée*

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

